



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cotisations

Question écrite n° 80259

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA), prélevée sur les pensions d'invalidité, initialement prévue pour financer la perte d'autonomie et la dépendance des personnes âgées et handicapées qui séjournent à domicile ou en maison de retraite. Il se trouve en effet que, depuis son instauration, le produit de cette contribution est affecté au financement du déficit des retraites. Il lui demande donc ce qu'elle entend mettre en œuvre afin que cette taxe soit bien affectée à sa destination première, la dépendance, où les besoins se font cruellement sentir.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80259

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3877

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)